

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 32 (1944)
Heft: 130

Artikel: Une morale chrétienne est-elle possible?
Autor: Grin, Edmond
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380443>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE MORALE CHRÉTIENNE EST-ELLE POSSIBLE ?

La question posée par notre titre aurait paru étrange au siècle dernier et même au commencement du nôtre. Etrange, également, singulière au cours des âges précédents. En effet, depuis saint Ambroise pour la période ancienne ; depuis Mélanchthon pour la période qui suit la Réformation ; depuis Kant pour les temps modernes, la théologie a pris l'habitude de s'appuyer nettement sur la philosophie en ce qui concerne l'effort de la morale chrétienne. A l'époque moderne, pour ne parler que de celle-là, l'influence du kantisme dans le domaine de la morale a été considérable. Si profonde, même, que la théologie a cru, pendant longtemps et en toute bonne foi, pouvoir utiliser sans autres, sur le plan de l'éthique, le travail préparatoire de la philosophie ; plus encore : pouvoir se dispenser de poser sur ce point des bases proprement chrétiennes. Durant de nombreuses années, on s'est contenté d'élaborer une morale dite évangélique sur des assises fournies par la pensée profane.

Par là, on aboutissait forcément à un résultat hybride. Les relations de la morale chrétienne avec la morale philosophique étaient mal définies, comme aussi les relations entre l'éthique chrétienne et la dogmatique. On s'étonne aujourd'hui qu'il ait fallu si long-

N. B. — Leçon donnée lors de l'ouverture des cours du semestre d'hiver 1942-43, à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne, et destinée à servir d'introduction au cours de morale chrétienne.

Le texte a été légèrement remanié en vue de la publication.

temps pour que les théologiens prennent une nette conscience du caractère factice de cet effort.

Vint 1918, l'année de la publication du *Römerbrief* de Karl Barth. Vint le violent coup de barre donné par les représentants de la théologie dialectique... La stupéfaction fut grande : avec la théologie barthienne, si franchement biblique à tant d'égards, il n'était plus possible de bâtir une morale chrétienne. Plus possible, parce que (selon Barth première manière) l'Evangile, tourné tout entier vers les réalités eschatologiques, ne peut plus attacher la moindre importance aux actions de l'homme. On l'a dit avec beaucoup de justesse : dans une théologie comme celle-là, « l'éthique aboutit à l'eschatologie et est engloutie par elle. La justification [même] la rend superflue » (1). En 1923, une discussion entre Karl Barth et Emmanuel Hirsch, dans la revue *Zwischen den Zeiten*, arrive à cette conclusion massive : Une éthique chrétienne, dans la perspective d'une théologie de la grâce, est une impossibilité.

Vingt ans se sont écoulés dès lors. La voix prophétique du professeur de Bonn a rencontré un grand écho dans le monde protestant... Est-ce à dire qu'il faille adopter sans autres sa position théologique ? Si l'on se place sur un plan nettement biblique, est-il possible encore d'élaborer une morale chrétienne ? Ou bien est-ce une illusion à laquelle il faille définitivement renoncer ?

I. LA SITUATION THÉOLOGIQUE ACTUELLE.

Depuis l'année 1918, la pensée religieuse de Karl Barth a évolué de façon intéressante vers une conception moins étroitement eschatologique de la vie chrétienne. Cela ne veut pas dire que cette tendance ait disparu de la théologie protestante. Lorsque le professeur Brunner, en 1932, publia son livre : *Das Gebot und die Ordnungen*, un admirable essai de morale théologique, les orthodoxes purs de l'école dialectique — ses enfants terribles comme on l'a dit aussi — (un Paul Schütz, un Erwin Reisner) se sont montrés très sévères pour le dogmaticien zuricois. Ils sont allés jusqu'à lui reprocher une infidélité à l'Evangile de la grâce. « Après une brève course sur la mer, le voilà, disaient-ils, qui ramène son bateau dans le port paisible de la conception bourgeoise ! »

(1) A. KELLER, *Der Weg der dialektischen Theologie durch die kirchliche Welt* (1931), p. 70.

La même tendance, ultra-eschatologique, se retrouve dans le commentaire à l'Evangile de Marc de Günther Dehn, intitulé : *Le Fils de Dieu*, paru en français en 1936. A propos de la parabole du portier (Marc XIII, 34-37), auquel son maître ordonne de *veiller* durant son absence, l'auteur écrit ces mots significatifs :

« La parabole du portier... décrit l'attitude du chrétien... C'est à la vigilance que le chrétien, lui aussi, est exhorté. Il ne lui est pas demandé, comme condition du salut, d'accomplir de bonnes œuvres, ou de participer activement aux entreprises de la civilisation humaine, ou de s'adapter complètement à ce monde, fût-ce par des initiatives morales, religieuses ou ecclésiastiques. Le portier vit dans l'incertitude, il regarde, il attend. De même la force du chrétien réside dans son espoir et sa persévérance, dans la certitude constante qu'il n'a point ici de cité permanente, dans une soif insatiable de l'accomplissement, qui seul amènera la venue du Fils de l'homme. Un chrétien est un homme qui peut attendre » (p. 231).

Si l'Evangile est cela, et seulement cela, pure attente, il est évident qu'une morale chrétienne est superflue et ne saurait même exister.

A côté de cette conception ultra-eschatologique, signalons une tendance partant de prémisses entièrement différentes pour aboutir au même résultat : nier la possibilité d'une morale sur le plan de l'Evangile. C'est, dirions-nous, et point du tout dans un sens péjoratif, une sorte d'illuminisme individualiste. Quiconque s'en remet entièrement à Dieu, dit-on, n'a plus besoin de principes de conduite, donc de morale. Il est guidé instant après instant par l'Esprit. Il y a quelques années, on pouvait lire dans une petite revue protestante de France ⁽¹⁾ : « Le terme [même] de morale chrétienne devrait être abandonné, parce qu'il s'oppose à l'œuvre suffisante de la grâce ». Ce qui signifie sans doute : La grande erreur de *toute* morale chrétienne consiste à remplacer le Dieu qui parle directement à chaque âme attentive par des principes, ou des règles, qui sont choses mortes.

En face des deux attitudes signalées, il y a celle des chrétiens qui déclarent : Oui, Dieu a pour chacun de ses enfants des secrets particuliers. Oui, les circonstances de chaque vie chrétienne diffèrent. Il n'en reste pas moins — on peut le constater facilement — qu'il

(1) *L'Amitié internationale*, 1934, n° 1, p. 4.

y a entre toutes les attitudes authentiquement chrétiennes un *consensus* très réel. Si le Dieu des chrétiens est un Père, donc une personne aimante, qui s'adresse personnellement à chacun de ses enfants, ce Dieu veut que tous ses « rachetés » constituent une communauté : l'Eglise. L'Evangile est foncièrement communautaire et non pas individualiste. Cela étant, une morale chrétienne est non seulement possible, mais nécessaire. Dans leurs données essentielles, les exigences du Père sont les mêmes pour *tous* ses enfants.

Comment donc y voir clair en présence d'attitudes aussi diverses ? Tournons-nous un instant vers le passé. Peut-être aura-t-il quelque enseignement pour nous.

II. LES ENSEIGNEMENTS DE L'HISTOIRE.

Une morale chrétienne est impossible. Une morale chrétienne est une nécessité. N'y aurait-il pas là les deux aspects de la vérité évangélique ? Cela expliquerait alors la double tendance qui se manifeste tout le long de l'histoire de l'Eglise à propos de la conception de l'éthique.

Aux premiers siècles déjà, on trouve l'affirmation que, pour appartenir au Christ, il suffit de croire *ex toto corde*. Après tout, Philippe le diacre en a-t-il demandé davantage à l'eunuque rencontré entre Jérusalem et Gaza ? Seule la foi importe, et le désaveu de l'idolâtrie. Les œuvres, elles, sont superflues. Pour un Jovinien, par exemple, la grâce du baptême est inamissible quand on a vraiment reçu « le baptême de l'Esprit ». Au jour du Jugement, il y aura une seule et unique peine pour tous les impies, une seule et unique récompense pour tous les croyants. Au nom d'une fausse conception de la prédestination, au nom de l'idée d'immunité sacramentelle, on n'attache aucune importance à l'attitude pratique, à la conduite morale. A l'égard des païens, un seul mot d'ordre : « Qu'on les baptise d'abord, et ensuite on leur apprendra ce qui concerne... les mœurs » (1).

Cet antinomisme, nous le voyons réapparaître au XVI^e siècle. Poussant à ses conséquences extrêmes — on pourrait même dire à l'absurde — la distinction établie par Luther, avec tant de sagesse spirituelle, entre la Loi et l'Evangile, Agricola déclare : La Loi n'a

(1) Cf. G. DE PLINVAL, *Pélage, ses écrits, sa vie et sa réforme* (1943), p. 117 ss.

plus de place dans la vie chrétienne. La véritable repentance ne vient pas d'elle, mais uniquement de la prédication du message du Sauveur. Ce n'est pas en prêchant les commandements de Dieu que l'on convertit les âmes, mais en leur parlant de l'amour, des souffrances et de la mort du Christ.

Représentant à bien des égards la même tendance, mais beaucoup plus proche de nous par le temps, Schleiermacher. Inutile d'entrer ici dans le détail à son propos. Rappelons seulement que la morale du théologien berlinois, exposée dans ses *Monologues*, est nettement anti-kantienne. Elle supprime la différence, établie avec soin par Kant, entre les penchants et les devoirs, chez l'homme. C'est pourquoi on a pu dire : « Cette morale absorbe les devoirs dans les penchants en transformant la loi morale de l'impératif en un instinct vital sans commandements catégoriques... » ⁽¹⁾ En termes plus simples, nous dirions : Schleiermacher définit bien la vie chrétienne une obéissance. Mais, selon lui, pour réaliser cette vie d'obéissance, il suffit au chrétien d'être en communion avec le Christ. L'attrait de la personne du Christ s'exerçant sur les âmes est la source, l'*unique* source, même, de toute activité chrétienne. Par conséquent, la morale ne prescrit rien. Elle se contente de donner au croyant une inspiration.

La morale chrétienne ne prescrit rien ! Quelle reprise, à onze siècles de distance, de l'affirmation : la foi seule importe ; la conduite et les mœurs, très peu.

— D'autre part, nous trouvons dans l'histoire de la pensée chrétienne une tendance exactement opposée : la casuistique catholique, dans l'Eglise romaine ; et le moralisme, sur le terrain protestant.

Au sens étroit du mot, la casuistique est la partie de la théologie catholique qui traite des cas de conscience. Dans un sens élargi, la casuistique est une certaine attitude en face des questions morales. Un effort, en somme, pour chercher à *réglementer* toute l'activité éthique de l'homme. Il ne lui suffit pas d'établir des principes directeurs, de formuler des règles générales. Il faut entrer jusque dans le plus petit détail.

La casuistique part d'une constatation juste : la vie humaine est infiniment complexe, par conséquent le chrétien se trouve souvent dans des situations difficiles. En ces occasions-là, la valeur *pratique*

(1) G. FROMMEL, *Etudes de théologie moderne*, p. 140.

des principes généraux est mince. Aussi la casuistique vise-t-elle à combler ce qu'elle nomme une lacune.

Pour atteindre ce but, la casuistique est fatalement amenée à concentrer tout son intérêt sur les *circonstances particulières* que le croyant peut être appelé à traverser, beaucoup plus que sur l'attitude spirituelle de ce croyant. De ce fait, elle tombe dans les arguties, souvent même dans l'immoralité.

On se tromperait fort en pensant : tout cela était vrai à l'époque, lointaine déjà, des *Provinciales*. Hélas ! la casuistique est une des multiples formes du péché de l'Eglise. Elle est de tous les temps. Il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir la volumineuse *Theologia moralis* d'Edouard Genicot, du collège jésuite de Louvain, l'ouvrage classique de morale dans l'Eglise catholique contemporaine. La préoccupation fondamentale, d'un bout à l'autre de ces pages, est de transformer les péchés mortels en péchés véniels. Après cela, comme on respire quand on en revient à l'Evangile et à la lumineuse exigence du Christ : « Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait ! » (Mat. v, 48).

Les dangers de la casuistique dans l'ordre moral sont nombreux. Pour ne pas allonger, nous nous bornerons à relever ceci : le plus grave défaut de toute casuistique est d'oublier que Dieu et le Saint-Esprit sont des réalités *actuelles, vivantes*, et que le Christ nous a libérés du joug du légalisme pour nous faire connaître la glorieuse liberté des enfants de Dieu.

Un mot du moralisme protestant. Nous désignons par là la tendance théologique qui met l'accent avant tout sur la vie morale. Ce qui compte, c'est l'obéissance à certains principes, exprimés en général, relevons-le, sous forme négative : Ne pas voler, ne pas mentir, etc. La déviation qui va s'ensuivre est facile à deviner. L'élément essentiel de la vie religieuse et morale n'est plus le contact quotidien avec le Dieu vivant, mais bien le respect absolu de certaines règles. C'est la religion du Devoir. Le Dieu vivant de l'Evangile est remplacé par une idole morte : l'idéal ; plus exactement, par une série d'idoles mortes : les principes moraux. Au lieu que le croyant soit porté instant après instant par un Dieu qui ordonne parce que d'abord et toujours Il pardonne, il fait de vaines tentatives pour atteindre, par ses propres forces, un idéal impersonnel qui le domine de toute sa hauteur, et qui tôt ou tard finit par l'écraser.

Antinomisme. Légalisme... Deux extrêmes. La morale chrétienne serait-elle peut-être un habile compromis entre les deux ?

Pour répondre à cette grave question, interrogeons la Bible, et surtout Celui qui est au cœur même de la Bible, notre Seigneur Jésus-Christ.

III. LES DONNÉES BIBLIQUES.

Dans le Nouveau Testament, ce que nous appelons aujourd'hui la morale est représenté par la Loi. Dans l'Ecriture, il faut le reconnaître, le mot « loi » n'est pas toujours employé dans le même sens. Parfois il s'agit de la loi de Moïse ; d'autres fois de la loi divine, envisagée de façon toute générale. Mais, pour notre propos, ces nuances sont sans importance. En somme la loi, pour l'ensemble de l'Ecriture, c'est l'expression de la volonté de Dieu.

Or, à la lecture du Nouveau Testament, une remarque s'impose : d'après les évangiles, Jésus aurait pris des attitudes assez différentes en face de la loi, de la loi de Moïse en particulier.

Selon certains récits, le Sauveur a attaché une grande importance à la loi ancienne et en a recommandé l'observation. Par exemple (Mat. xxiii, 2 ss.), à la foule *et à ses disciples*, il dit : « C'est dans la chaire de Moïse que sont assis les scribes et les pharisiens : observez donc ce qu'ils vous disent, et faites-le ».

Dans d'autres passages des évangiles synoptiques Jésus opère une distinction entre les commandements : il y en a de grands, il y en a de petits. Par exemple, Mat. xxiii, 23 : « Malheur à vous, scribes et pharisiens... parce que vous acquittez la dîme et de la menthe, et de l'aneth, et du cumin, et que vous laissez de côté ce qu'il y a de plus grave dans la loi (τὰ βαρύτερα τοῦ νόμου) : la justice, la piété, la bonne foi ».

Ce n'est donc plus, comme tout à l'heure, un égal respect pour *toute* la loi.

Ailleurs, troisième attitude : liberté totale, de Jésus, à l'égard de la Loi. Pensons notamment à Marc ii, 27 : « Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat ».

Cette diversité d'attitudes à l'égard de la Loi, de la part du Sauveur, peut paraître embarrassante. Elle nous semble heureuse au contraire. Elle est instructive. Elle est la preuve que, sur ce point-là pas plus que sur les autres, le recours à des textes isolés n'est d'une

quelconque utilité. L'Écriture n'est pas un ensemble de textes. Elle est Parole vivante, la Parole même de Dieu, obéissant à une inspiration maîtresse. Si nous voulons trancher la question qui nous occupe, c'est cette inspiration, cette ligne directrice qu'il s'agit de découvrir.

Pour nous éclairer, examinons successivement le Sermon sur la montagne et l'attitude de saint Paul. Le Sermon sur la montagne, le « cœur de l'Évangile » comme on l'a souvent nommé. Saint Paul, le héraut du salut par grâce.

Plus d'une fois on a donné du Sermon sur la montagne une interprétation essentiellement négative. Il serait là pour prouver à l'homme, toujours pécheur malgré son appartenance au Christ, que la morale chrétienne est impossible à pratiquer ; pour faire reconnaître au chrétien, et avec quelle force, son incapacité, sa perdition. Les exigences du Sermon sur la montagne nous placent, en effet, dans une situation spirituelle et morale intenable. Quel être de chair et de sang est capable de présenter l'autre joue, de ne ressentir aucune colère, d'être parfait comme Dieu lui-même ? Aucun ! Le but premier du Sermon sur la montagne serait donc de nous dire : Essaie, et tu verras bientôt que, sans la grâce qui est en Christ, tu es perdu !

Interprétation séduisante au premier abord. Nous ne la croyons pourtant pas acceptable. Voir dans le Sermon sur la montagne uniquement une loi conduisant à la repentance par l'humiliation qu'elle inflige, c'est oublier *Celui* qui a donné cette loi ; oublier l'existence d'une relation toute particulière entre le Sermon sur la montagne et la *personne* de Jésus-Christ. D'abord le Sauveur accomplit lui-même tout ce qu'il exige. De plus il est là, derrière chacune de ces paroles, donnant la force et pardonnant. Bref, c'est oublier qu'*avant* l'exigence divine, il y a la grâce de Dieu, qui est un don. Si donc la Loi, à elle seule, tue, l'Esprit, lui, rend capable d'agir selon la volonté du Père qui est aux cieux.

On se tromperait donc en attribuant au Sermon sur la montagne une portée exclusivement négative. Il n'est pas là pour présenter au croyant un idéal inaccessible et pour le jeter, de ce fait, dans les bras du Dieu de grâce. Non, le Sermon sur la montagne renferme un élément autrement positif. A sa manière, c'est bien une loi, mais d'une nature toute spéciale, unique même, à cause de la relation que nous venons de signaler entre ces paroles et la personne qui les a prononcées. Il y a là certes des impératifs. Le Christ comprenait

trop l'importance du lien particulier unissant Dieu à son peuple, la Loi, pour songer un seul instant à *abolir* cette Loi. Il l'a au contraire *accomplie*, c'est-à-dire, en la dépassant, amenée à sa perfection.

Avec le Sermon sur la montagne, nous ne sommes en présence ni d'une casuistique, ni d'un nouveau légalisme plus pur que l'autre. Pas davantage en face d'un antinomisme. Nous avons devant nous, selon l'heureuse expression du professeur Schrenk, de Zurich, l'impératif de la grâce, don et force spirituelle émanant du Christ vivant.

— Un mot maintenant de l'attitude de saint Paul, celui des auteurs sacrés qui a le plus systématisé les données dont nous parlons. Elle est significative. L'apôtre du salut par pure grâce n'a jamais songé à exclure les « œuvres » de la vie du chrétien. Son existence entière fut exactement le contraire d'un quiétisme. Et dans ses lettres, il a constamment présenté aux membres des Eglises qu'il avait fondées des indications pratiques très précises. Mises à la suite les unes des autres, ces exhortations constitueraient même un traité de morale appliquée assez complet.

Pourquoi pareilles précisions de la part de l'apôtre ? Parce que (c'est sa conviction) même justifié, même vivant « en Christ » (ἐν Χριστῷ), l'homme demeure pécheur. Et ces exhortations toutes pratiques sont comme un écho aux appels à *veiller*, qui sortaient constamment des lèvres de Jésus.

Donc, d'après l'ensemble des données du Sermon sur la montagne et d'après l'attitude de saint Paul, l'Evangile n'est ni un eschatologisme pur, ni un antinomisme, ni un nouveau légalisme. L'Evangile est plus et mieux, infiniment mieux.

A cause du rôle joué par la personne de Jésus, l'Evangile n'est pas une morale, que l'on puisse comparer aux éthiques humaines, et qui, comme elles, serait constituée d'un certain nombre de principes. Dans l'Evangile, nous ne trouvons pas des principes, mais une révélation. Les premiers mots de l'Evangile ne sont pas : Tu dois, mais : Dieu t'a aimé le premier, et chaque jour encore Il t'aime le premier, malgré ton indignité. L'Evangile. Non pas un magnifique idéal moral placé *devant l'homme*, et auquel, aidé par Dieu, il devrait atteindre. Non pas un ensemble de principes, bien coordonnés, auxquels l'homme doive conformer sa vie. L'Evangile, un don — et un pardon — survenus dans le passé et qui se répètent ; un don et un pardon qui sont *derrière l'homme* (si l'on peut dire) et qui, par la

force qu'ils procurent et par la gratitude qu'ils font naître dans l'âme humaine, nous poussent en avant.

L'Evangile, révélation d'un fait, le fait de l'amour de Dieu en Jésus-Christ. Et ce fait, comme tous les faits de l'ordre spirituel, nous place devant une exigence : aimé, tu dois aimer ; tu ne peux autrement ; aimer Dieu en retour, et pour cela aimer les hommes qui, en Christ seulement, sont tes frères. Montrer comment se manifeste dans le concret l'obéissance à l'exigence divine — exigence d'amour — telle est la tâche de la morale chrétienne.

Nous serions infidèle à notre titre si nous songions à marquer ici en détail en quoi consiste cette morale. Le Christ l'a résumée en une phrase d'une limpidité parfaite : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Cela pose d'un seul coup une double exigence :

exigence d'amour de sa propre personne ; par conséquent (mais non point au sens grec), exigence de respect de soi-même. Et ce sont les « devoirs » de pureté, de vérité, de fidélité dans la profession, de confiance en face de la souffrance, etc.

exigence d'amour pour les autres, ce qui est respect encore, mais du prochain, c'est-à-dire, au seul sens authentique, édification des diverses communautés au sein desquelles Dieu nous fait vivre : foyer, famille, Eglise, cité, pays. Et ce sont les « devoirs » d'ordre conjugal, familial, ecclésiastique, économique, politique, culturel, etc.

C'est dire qu'une morale est partie intégrante de l'Evangile lui-même. En réponse à l'incarnation du Fils de Dieu, qui s'est fait homme pour le salut des hommes, il faut absolument que notre amour pour Dieu *s'incarne*, s'exprime jour après jour par des actes. Et l'éthique évangélique expose non seulement les conditions dans lesquelles doivent s'accomplir ces actes, mais surtout leur nature, et aussi l'esprit qui doit les dicter. Si la dogmatique chrétienne n'impliquait pas de toute nécessité une morale, cela voudrait dire que le grand cri d'amour du Dieu rédempteur demeurerait à jamais sans écho dans le cœur de l'humanité.

IV. LA PORTÉE SPIRITUELLE DE LA MORALE CHRÉTIENNE.

Dans la perspective de l'Evangile, une morale chrétienne est théologiquement possible ; voilà notre première conclusion. Mais on peut et on doit aller plus loin ; il faut affirmer la nécessité inéluctable d'une morale chrétienne pour le croyant, et pour l'Eglise dont il est membre.

Disons-le d'emblée pour n'y pas revenir, cette nécessité ne s'explique qu'en fonction du péché. Pour des êtres vraiment purs, et saints, une morale n'aurait aucun motif d'exister. Ils accompliraient spontanément et naturellement la volonté même de Dieu.

On nous permettra de passer brièvement sur le rôle négatif de la morale évangélique. L'apôtre Paul l'a mis en lumière de façon inoubliable. Ce qu'il dit de l'office *propédeutique* de la Loi : un pédagogue qui nous conduit au Christ (Gal. III, 24), on peut le dire, exactement, des données de la morale chrétienne. Par leurs exigences mêmes, par leur caractère absolu, ces ordres divins nous font mesurer notre impuissance. A leur manière ils soulignent à nos propres yeux notre état de péché et nous jettent dans les bras de Celui qui fut la grâce faite chair : Jésus-Christ.

Mais la morale chrétienne a une portée spirituelle beaucoup plus positive. Sans entrer dans le détail, essayons de l'indiquer sur quelques points.

a) On peut comparer la vie chrétienne — marche dans la voie de la sanctification — à un escalier dont le croyant gravit les degrés, non point par ses propres forces mais porté jour après jour par l'amour et le pardon de son Dieu. On pourra dire, alors, que la morale évangélique joue le rôle de main courante pour l'individu. Du moins pour ceux qui font leurs premiers pas dans la vie spirituelle. A cause de leur faiblesse, de leur inexpérience, les préceptes de l'éthique évangélique sont pour eux d'une incontestable utilité : ils guident leur effort. La connaissance de ces préceptes moraux ne supprime jamais l'obéissance personnelle. Pas davantage ne la remplace-t-elle. Non : ces préceptes sont là pour faciliter l'obéissance ; si l'on veut, pour l'éclairer.

b) D'aucuns seront surpris, peut-être, que nous n'employions pas l'image du tuteur. Puisqu'on a comparé la vie du chrétien à un arbre, dont la foi représente le tronc, et les œuvres les rameaux (Vinet notamment dans les *Nouvelles études évangéliques*), ne serait-il pas normal d'envisager la morale et ses préceptes comme un tuteur, destiné à orienter la jeune plante dans la bonne direction ?

Il y aurait péril à le faire. En effet, au bout de quelques années, le tuteur ne sert plus à rien dans nos vergers ; l'arbre se passe entièrement de lui. Tandis que, à mesure que le croyant avance dans la vie spirituelle — cette vie faite tout entière d'obéissance à Dieu — si le rôle des exigences de la morale chrétienne se modifie, il ne dis-

paraît jamais, pourtant. Ces exigences demeurent identiques, mais se présentent au chrétien sous un autre aspect. Elles lui servent surtout de stimulant, de rappel. Pour des êtres constamment guettés par la paresse spirituelle (et nous sommes tous de ceux-là), c'est d'une réelle utilité. Les commandements de la loi d'amour du Christ aident puissamment à lutter contre le contentement de soi-même, contre la propre satisfaction. Dangers infiniment redoutables. En effet, pour l'Eglise comme pour l'individu, toute satisfaction de soi-même équivaut à la mort. Or l'Evangile est vie. Un chrétien *arrivé* a perdu ses droits au titre de chrétien.

c) A toutes les étapes de l'existence chrétienne — jeunesse, adolescence, âge mûr — la morale évangélique, par ses exigences, nous est une sauvegarde, encore. Office indispensable, vraiment. Elle préserve des excès, nous voulons dire de la tentation, combien menaçante, de prendre nos désirs particuliers, nos caprices d'un moment, nos préférences personnelles pour la volonté même de Dieu. Si l'on veut : la morale chrétienne peut nous rendre l'immense service de nous empêcher de confondre notre « fièvre » avec les saintes exigences de Jésus-Christ ⁽¹⁾.

d) Enfin, pour ceux qui sont avancés dans la voie de la sanctification comme pour ceux qui le sont moins, les commandements de la morale chrétienne constituent un des aspects de la communion des saints. Quand nous écoutons ces commandements, quand nous sommes attentifs à ces exigences, c'est la voix de l'Eglise que nous percevons ; la voix de la grande nuée de témoins qui nous ont précédés dans l'obéissance, et qui, de façon plus ou moins fidèle, ont appartenu au « corps de Christ ». Pareille certitude nous est précieuse ; elle nous rappelle que nous ne sommes pas seuls dans le combat quotidien. Et grâce à la morale chrétienne, du fait même de ses exigences, nous voilà engagés dans le vaste office de « contrôle fraternel » que Dieu, dans son amour, a pris soin d'instituer pour tous ses enfants ⁽²⁾.

(1) A ce propos, on lira avec intérêt la nouvelle de DANIEL-ROPS, Eucher le Rebelle, dans le volume *La maladie des sentiments*, Paris 1938. — (2) Il y aurait encore beaucoup à dire concernant la portée spirituelle de la morale chrétienne. Les dimensions de cet article ne nous permettent pas de creuser davantage le sujet. Nous espérons revenir un jour sur ce point de première importance.

CONCLUSION.

Théologiquement possible, la morale chrétienne est pratiquement indispensable. Non qu'il puisse jamais être question pour le chrétien de salut par des principes moraux, même excellents. Le salut ne vient que de Jésus-Christ, de la libération et de la puissance de vie spirituelle qui sont en Lui.

S'il en est ainsi, spirituellement parlant, les limites de la morale chrétienne sont très vite atteintes. Après d'autres nous dirons que sa tâche est essentiellement propédeutique : elle prépare, elle éclaire l'action du chrétien. Rien de plus. C'est pourtant beaucoup.

Voilà pourquoi toute morale authentiquement évangélique est moins précise, moins nette dans ses affirmations de détail que la morale catholique, par exemple. Cette moindre netteté provient non d'une moindre certitude, mais d'un effort de fidélité totale à l'esprit qui, d'un bout à l'autre, anime l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ.

La morale chrétienne, possible théologiquement et nécessaire sur le plan de la vie pratique. Non pas à côté de la grâce. Non pas en opposition à l'œuvre suffisante de la grâce. Mais constituant un des aspects de la grâce, de cette grâce du Dieu qui, en Jésus-Christ, commence par *donner*, afin de pouvoir *ordonner*.

Edmond GRIN.